

Compte-rendu du Bureau Syndical du jeudi 30 janvier 2020 à Le Pouzin

Étaient présents : Mme Stella BSERENI, Mme Aïda BOYER, M. Maurice QUINKAL, M. Dominique CHAMBON, M. Gilbert PETITJEAN, M. Alain LOUCHE, M. Jacques FRANCOIS, M. Gérard GRIFFE.

Assistaient également en tant qu'invités : M. Ludovic BAYLE, Mme Athénée ROUBIN, Mme Marie MAHIEU, M. Mark CARRINGTON, M. Patrick GILLES (CD07).

Le quorum est atteint, la séance peut s'ouvrir à 19h00

Introduction : Informations diverses communiquées par le Directeur

A ce jour il n'y a pas de délibération refusant les nouveaux statuts du SMI.

La Communauté d'Agglomération d'Annonay a prévenu qu'elle ne prendrait pas de délibération, et donnera de fait un accord tacite.

Les travaux sur la dernière aile du bâtiment de Le Pouzin ont démarré le 06 janvier.

La livraison est attendue pour la fin février ; cela revient à environ 7 semaines de travaux.

Cet aménagement permettra d'avoir 3 bureaux supplémentaires.

Coté ressources humaines, l'arrêt maladie de Madame Garlann NIZON est prolongé.

Il est envisagé de renforcer l'équipe pour 6 mois.

Lors du prochain Conseil Syndical, il y aura à l'ordre du jour le vote du Budget Primitif et du Compte Administratif.

Le Directeur demande à Mme Aïda BOYER et M. Dominique CHAMBON de bloquer leurs agendas pour les entretiens agents dans un délai de 3 semaines. Mme Aïda BOYER serait plus disponible un mercredi.

M. Dominique CHAMBON demande de voir avec son cabinet. Date possible : 26/02/2020.

1/ Rapport N°1 : Prochain Comité Syndical

Sur proposition de M. Le Président le prochain Comité Syndical est proposé mercredi 19 Février 2020 à 18h30, en cas d'absence du quorum, M. Le Président propose de réserver la date 26 février 2020 à 18h30. Le prochain CS sera assorti d'un buffet étant donné que celui-ci sera le dernier du mandat.

2/ Rapport N°2 : Convention de location des locaux de Privas

M. Le Président présente la proposition de convention de location précaire des locaux de Privas tout en gardant la servitude pour accéder au DataCenter, l'association Accès Emploi Service accepte cette convention pour un loyer de 700.00€ par mois.

Un contrat supplémentaire sera proposé pour partager la connexion internet et la téléphonie.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la mise en place de cette convention.

3/ Rapport N°3 : Remboursement de frais à un agent

Le Président porte à la connaissance des membres le fait qu'un agent a dû avancer des frais :

- M. Bertrand COCHARD pour un plein d'essence 46,28€ (carte totale défailante)

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le remboursement des frais engagés par l'agent.

4/ Rapport N°4 : Création d'emplois temporaires

Le Président porte à la connaissance des membres de la fin du contrat d'un an pour accroissement temporaire d'activité de M. Jean Claude BONDAZ dans le cadre du projet des Promeneurs du Net le 3 février prochain.

Le Directeur précise que des projets sont en cours et que dès lors, il est proposé aux membres de prolonger le contrat de M. BONDAZ de 6 mois dans le cadre d'un contrat saisonnier étant donné que le projet est prolongé sur l'année 2020.

De plus, le contrat PEC (Parcours Emploi Compétence) de M. Alexandre DUCOL arrive à échéance le 10 mars prochain, il est proposé aux membres de prolonger celui-ci d'un an toujours sous le format contrat PEC.

Aïda BOYER demande quel est le poste occupé par M. DUCOL. Le Directeur répond sur les missions qui lui sont confiées et leurs évolutions depuis son arrivée, dont la gestion des achats qui lui a été réaffectée suite au départ de Mme Sophie JOURDAN.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le prolongement des contrats et la création d'emplois temporaires pour ces agents.

La séance est levée à 20h.